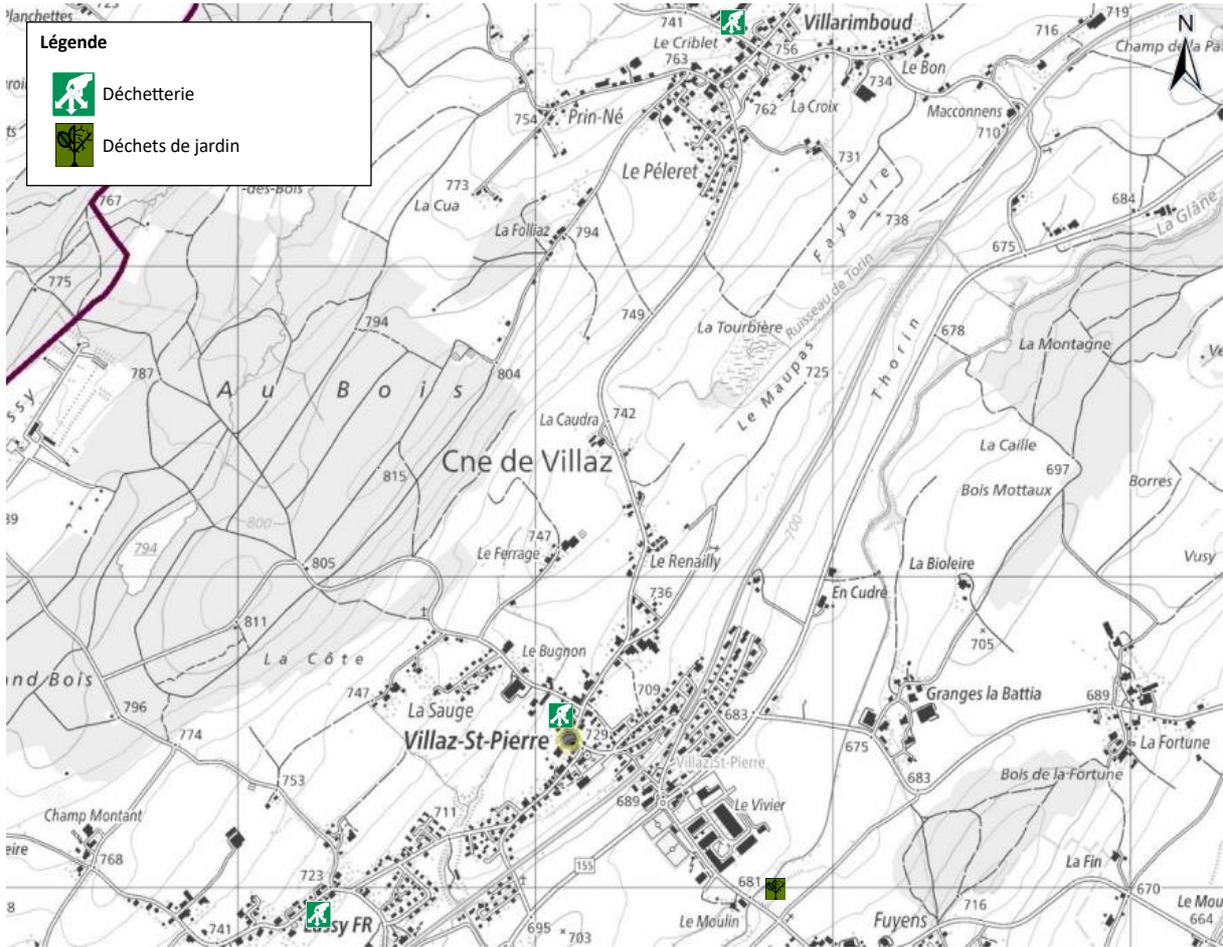




MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Taxe de base et taxe au poids

Selon règlement d'exécution relatif à la gestion des déchets disponible sur le site internet de la commune :

<https://www.communevillaz.ch/reglemente>

Mesures sociales

Les enfants de 0 à 3 ans et les personnes souffrant d'incontinence, attestée par un certificat médical, bénéficient d'une réduction de CHF 60.00 par année, sur demande.

Contact et infos

Commune de Villaz

Route de la Gare 14
Case postale 17
1690 Villaz-St-Pierre
026 653 18 80
commune@communevillaz.ch
www.communevillaz.ch

Ma contribution financière

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.

Adresses utiles

Produits toxiques

Acides, liquides inflammables, diluants, solvants, thermomètres, peintures, insecticides, désinfectants, sprays contenant du CFC, bains photographiques, engrais, détartrants, poisons pour animaux, etc. doivent être rapportés en priorité au lieu d'achat.

Ils peuvent aussi être apportés à la station d'épuration (STEP).

Lieu

Route de Massonnens 2, 1680 Romont

Horaires

Le jeudi de 14h00 à 16h30, ou sur rendez-vous

Tél : 026 652 12 96

Encombrants

Lieu

Déchetterie de Villarimboud ou au Centre de Tri de Romont, Route de la Maillardre 9, 1680 Romont

Déchets carnés ou animaux morts

Les cadavres d'animaux, jusqu'à 250 kg, peuvent être amenés au centre collecteur de déchets animaux à Romont. Le gros bétail est pris en charge au centre collecteur à La Joux.

Lieu

Route de Massonnens 6, 1680 Romont

Horaires

Lundi au vendredi de 9h00 à 10h30

Samedi de 7h30 à 9h00, sauf jours fériés

Tél : 026 519 01 06 ou 026 305 22 75

Lieu

Gros Essert 1, 1697 La Joux

Horaires

Lundi au samedi de 13h30 à 15h30, sauf jours fériés

Gros bétail jusqu'à 15h00

Tél : 026 655 04 45

Mon réflexe tri à la source

Quand je fais mes achats

- J'en profite pour ramener au(x) magasin(s) où je me rends tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre, en PET et en plastique, piles, appareils hors d'usage, etc...
- Je choisis les objets et denrées en fonction de leur bilan écologique (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- Autant que possible, je laisse sur place les emballages de mes achats.
- Je composte mes déchets organiques.
- Je refuse les catalogues que je reçois à double ou ceux qui ne m'intéressent pas.

Service de récupération

Pour les objets et le mobilier encore en bon état, pensez par exemple à Coup d'Pouce, Fondation Emmaüs, SOS Futures mamans. Les magasins de meubles sont souvent prêts, en cas d'achat, à reprendre vos vieux meubles. Négociez cet aspect avec les commerçants.

Les chaussures

Certains commerces reprennent les chaussures contre une petite compensation. Renseignez-vous lors de vos achats.

Comment composer chez soi ?

Déposez vos déchets dans un compostier. Les tailles et les branches seront hachées grossièrement. Ces déchets de bois ont l'avantage d'améliorer la structure de votre compost. Placez votre compostier à l'ombre et par temps sec, arrosez-le.

Les vélos – des vélos qui changent la vie

Vous avez aussi un vélo inutilisé quelque part chez vous ? Faites de la place et en même temps une bonne action. Velafrica collecte de vieux vélos, les remet en état et les envoie en Afrique où ils facilitent la vie des gens. Déposez gratuitement votre vélo à n'importe quel guichet des bagages d'une gare suisse (point de collecte le plus proche : Gare de Romont) ou à la déchetterie communale de Romont (Route de Massonnens). Vous trouverez toutes les informations sous : www.velafrica.ch

Organisation phase transitoire

Déchets ménagers

Le compacteur de récolte des déchets ménagers est installé sur la place de la salle polyvalente de Villaz-St-Pierre jusqu'à l'ouverture de la nouvelle déchetterie.

Lieu

Halle polyvalente
Route de la Gare 2
1690 Villaz-St-Pierre

Horaires

Lundi au dimanche de 6h00 à 22h00

Déchetterie de Villaz-St-Pierre

Lieu

Route de la Forêt 3
1690 Villaz-St-Pierre

Horaires

Lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
Samedi de 8h00 à 11h30
Excepté les jours fériés

Déchetterie de Lussy

Lieu

Route du Village 31
1690 Lussy

Horaires

Lundi au samedi de 8h00 à 18h00

Déchetterie de Villarimboud – uniquement pour les encombrants

Lieu

Route de Châtonnaye 6
1691 Villarimboud

Horaires

Les samedis de 8h00 à 11h00 aux dates suivantes :

11 et 25 janvier 2025 - 8 et 22 février 2025 - 8 et 22 mars 2025 - 5 et 19 avril 2025
3, 17 et 31 mai 2025 – 14 et 28 juin 2025 -12 et 26 juillet 2025

Branches et bois de taille

Le petit bois et les branches de taille doivent être amenés à la déchetterie du Pont de la Glâne, Rte de Fuyens à Villaz-St-Pierre du lundi au samedi de 8h00 à 18h00. Nous rappelons que les feux de branches et des dépôts sauvages en forêt sont interdits.

Gazon

Le gazon peut être déposé à la déchetterie du Pont de la Glâne, Rte de Fuyens à Villaz-St-Pierre du lundi au samedi de 8h00 à 18h00 ou auprès des exploitants agricoles référencés ci-dessous :

Villarimboud : Curtly Laurent et Yves, Rte de Macconnens 18 - Deferrard Gabriel, Rte de Fribourg 51 - Jonin Maxime, Rte de Villaz 31 - Panchaud Pascal, Rte de Torry 23 - Roux Jean-Daniel, Rte de Macconnens 40

Lussy : Crausaz Jean-Marc, Rte des Echelettes 19 - Meuwly Michel, Rte de Massonnens 25, 1680 Romont - Oberson Stéphane, Rte de la Lovataire 55 - Crausaz Olivier, Rte de la Lovataire 4 - Sciboz Christophe, Rte des Combes 27

Sapins de Noël

Les sapins peuvent être amenés à la déchetterie du Pont de la Glâne, Rte de Fuyens à Villaz-St-Pierre du lundi au samedi de 8h00 à 18h00.

Récupération du polystyrène

Le polystyrène expansé blanc, gris et multicolore peut être amené à la déchetterie de Villarimboud, durant les heures d'ouverture, ou il sera stocké avant d'être recyclé.

PET

Les bouteilles en PET peuvent toujours être déposées dans les conteneurs PET aux déchetteries de Lussy et Villaz-St-Pierre, aucun autre déchet ne doit y être jeté.

Croix-Rouge – Collecte de textiles et chaussures

Les containers, mis à disposition par la Croix-Rouge pour la récupération des textiles et chaussures, restent en place durant la phase transitoire aux déchetteries de Lussy et Villaz-St-Pierre.



Comment bien trier ?



Aluminium et boîtes de conserve
A la déchetterie de Lussy et Villaz-St-Pierre.
Objet propre, ne pas mettre d'emballage alu contenant du plastique ou du papier.



Appareils électriques et électroniques
A rapporter en priorité dans les points de vente. Sinon, à la déchetterie de Villarimboud.



Autres déchets plastiques
Les déchets plastiques ne sont pas récoltés spécialement, ils sont à mettre dans les sacs poubelles des déchets ménagers.



Batteries d'autos
A rapporter en priorité aux points de vente. Sinon, à la déchetterie de Villarimboud.



Bois
A la déchetterie de Villarimboud, les objets doivent être démontés et non traités.



Capsules Nespresso (aluminium)
A la déchetterie de Lussy et Villaz-St-Pierre, dans le conteneur mis à disposition.



Cendres de bois
A la déchetterie du Pont de la Glâne à Villaz-St-Pierre ou dans la benne des déchets inertes à Villarimboud.



Déchets compostables ménagers
A la déchetterie du Pont de la Glâne à Villaz-St-Pierre. Pas de résidus de repas cuits. Les sacs plastiques ne doivent pas être déposés à l'endroit du compostage.



Déchets de chantier
Tous résidus de construction et de travaux de rénovation, sont strictement interdits à la déchetterie. A mettre dans une benne et à éliminer par vos soins.



Déchets de jardin
A la déchetterie du Pont de la Glâne à Villaz-St-Pierre.



Déchets inertes (petites quantités)
A la déchetterie de Villarimboud.



Dépouilles d'animaux
Les dépouilles d'animaux sont à amener chez Sanima, Rte de Massonnens 6, 1680 Romont du lundi au vendredi de 9h00 à 10h30 et samedi de 7h30 à 9h00, sauf jours fériés.



Ferraille (objets métalliques)
A la déchetterie de Villarimboud. La ferraille doit être dépourvue de tout autre élément non ferreux.



Flacons en plastique avec bouchon
A mettre dans le sac poubelle des déchets ménagers ou peuvent être rapportés aux magasins et autres grandes surfaces assurant la récupération.



Gazon
A déposer à la déchetterie du Pont de la Glâne à Villaz-St-Pierre ou chez un exploitant agricole cf. liste sous "Gazon".



Huiles minérales et végétales
A la déchetterie de Lussy et Villaz-St-Pierre dans les récolteurs prévus à cet effet.
Les deux types d'huiles ne doivent pas être mélangés.



Litière de chat
A la déchetterie du Pont de la Glâne à Villaz-St-Pierre ou dans les sacs poubelles des déchets ménagers.



Ordures ménagères
Compacteur de récolte des déchets ménagers sur la place de la salle polyvalente à Villaz-St-Pierre de 6h00 à 22h00 -7j/7.



Papier et carton
A la déchetterie de Lussy et Villaz-St-Pierre dans les bennes prévues à cet effet. Ils doivent être libres de toute autre matière.



Peintures
Les pots de peinture, vernis, solvants, diluants doivent être rapportés en priorité aux points de vente. Sinon, à la déchetterie de Villarimboud.



PET
A la déchetterie de Lussy et Villaz-St-Pierre. **Seules les bouteilles marquées du sigle PET sont admises.**



Piles et accumulateurs
A rapporter en priorité aux magasins et autres grandes surfaces assurant la récupération. Toutefois, un récupérateur est à disposition à la déchetterie de Lussy et Villaz-St-Pierre.



Pneus
A rapporter en priorité aux points de vente. Sinon, à la déchetterie de Villarimboud.



Sagex
A la déchetterie de Villarimboud.

Les types de déchets



Textiles et chaussures
A la déchetterie de Lussy et Villaz-St-Pierre dans les conteneurs mis à votre disposition par la Croix-Rouge Fribourgeoise.



Tubes lumineux (néon) / LED
A rapporter en priorité aux points de vente. Sinon, un récupérateur est à disposition à la déchetterie de Villarimboud.



Vaisselle (porcelaine)
A la déchetterie de Villarimboud, dans la benne des déchets inertes.



Verre
A la déchetterie de Lussy et Villaz-St-Pierre. Le verre doit être rincé et exempt de couvercles, bouchons et autres capsules.



Berlingots / Briques à boissons
Dans les sacs poubelles des déchets ménagers.



Médicaments
A retourner à la pharmacie.

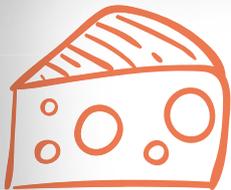
LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE COMMENCE CHEZ SOI.



Chaque Suisse-sse
jette en moyenne
dans son ménage
environ **90 kg**
d'aliments par an.

Cela coûte
à chaque personne
plus de **600 francs**
par an.

La consommation de
denrées alimentaires
en Suisse génère
2,8 millions de tonnes
de **pertes évitables**
par an tout au long
de la filière.



Introduction

Récolte des déchets – taxes

Taxe de base :

CHF 65.- par personne physique dès l'année de ses 20 ans, inscrite au Contrôle des Habitants en domicile principal, en séjour ou en résidence secondaire.

Taxe au poids :

La taxe est fixée à CHF 0.40 le kilo pour les déchets urbains.

La taxe est fixée à CHF 0.45 le kilo pour les déchets encombrants.

Déchets particuliers :

Appareils électroménagers jusqu'à 5 kg	CHF 10.-
Appareils électroménagers de plus de 5 kg	CHF 20.-
Appareils électroniques jusqu'à 5 kg	CHF 10.-
Appareils électroniques de plus de 5 kg	CHF 20.-
Batterie de voiture	CHF 7.-
Boiler	CHF 65.-
Peinture, vernis, solvant, produit chimique	CHF 4.- / kg
Pneu de voiture	CHF 5.-
Pneu de voiture avec jante	CHF 10.-